Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 022-200084168-20251216-20251211_06-DE

Département des Côtes d'Armor

MAIRIE
de
LA ROCHE-JAUDY
ROC'H AR YEODI
22450

Petites Cités de Caractère

Les Communes du Patrimoine Rural de Bretagne

COMMUNE DE LA ROCHE-JAUDY
-CONSEIL MUNICIPAL-
Séance du 11 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 11 décembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de LA ROCHE-JAUDY, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes de la Roche-Jaudy, sous la présidence de Jean-Louis EVEN, Maire.

Nombre de membres en exercice : 27

Etaient présents : COADIC Danièle, COADIC Marie-Laure, COLIN Guillaume, COLIN Sandrine, EVEN Jean-Louis, FERCOQ Claudette, GAREL Romain, GUENNEC Christiane, HENRY Jean-Marc, JEGOU Marie-France, LE ROUX Michel, LUCO Alain, MERLE Renaud, MEUR Jean-Luc, MORVAN Joël, PARISCOAT Arnaud, THIRION Gérard

Procurations : GAUTHERON Claudine pour COADIC Danièle, SALIC Mireille pour MERLE Renaud

Absents : BENECH Ludivine, CORBEL Tugdual, DEKKER Antwan, HENRY Gaëlle, LAUDREN Jeanine, LE MENE Séverine, LOYER Guénolé, PIAT Sophie

Nombre de votants : 19

Date de la convocation : 3 décembre 2025

Secrétaire de séance : COADIC Marie-Laure

Délibération 76 – 20251211_06

Subvention CCAS 2025

Monsieur le Maire propose l'attribution d'une subvention au CCAS pour l'année 2025. Il est proposé le vote d'une subvention de 18 000 €

CONSIDERANT le budget du CCAS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

APPROUVE le versement d'une subvention de 18 000€ au CCAS pour l'exercice de l'année 2025

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 022-200084168-20251216-20251211_06-DE

Fait à la Roche-Jaudy

le 11/12/2025

La secrétaire de séance
Marie-Laure COADIC

Le Maire
Jean-Louis EVEN

MAIRIE LA ROCHE-JAUDY
CÔTES D'ARMOR